



Ville de Flayosc



## CLUB DES JEUNES

### 11/17 ANS

Le Club des Jeunes de Flayosc est un espace de rencontre, de partage et de développement personnel pour les adolescents de 11 à 17 ans. Situé à l'Espace Jeunes, boulevard du Général de Gaulle, il offre des activités variées (culturelles, artistiques, sportives et ludiques) ainsi que des sorties et des projets citoyens. Ce lieu valorise les idées et les talents des jeunes, en les impliquant activement dans la vie du club et de leur commune.

*Pour toute information complémentaire, nous vous invitons à contacter le service jeunesse au 04.94.70.40.03 ou par mail à [jeunesse@flayosc.fr](mailto:jeunesse@flayosc.fr)*

### Conditions d'admission

Le Club des Jeunes accueille les adolescents âgés de 11 à 17 ans à jour dans leur inscription. Une dérogation peut être accordée aux jeunes de moins de 11 ans scolarisés au collège, sous réserve d'approbation.

### Horaires et fonctionnement

Les jeunes peuvent entrer et sortir librement du Club pendant les heures d'ouverture, sans présence des parents. En dehors des locaux, ils ne sont plus sous la responsabilité de l'encadrement.

#### Période scolaire :

- Mercredi : 13h30 - 17h30
- Vendredi : 16h30 - 20h00
- Sorties organisées occasionnellement les samedis (journée ou ½ journée) ou en soirée.

#### Périodes de vacances :

- Petites vacances : Du lundi au vendredi sur inscription, avec des horaires adaptables selon les activités (à la journée ou ½ journée).
- Vacances estivales : Séjours sportifs et culturels.

Les programmes d'activités seront affichés dans les locaux et disponibles sur le site internet de la mairie trois semaines avant les vacances. Pendant les sorties, le Club sera fermé.

**ATTENTION : Fermeture du Club des Jeunes lors des vacances de Noël ainsi que lors des vacances estivales hormis pour les séjours.**

## Encadrement

Le Club des Jeunes est encadré par des animateurs diplômés, responsables de la sécurité et du bien-être des participants. Les activités sportives sont dirigées par des éducateurs certifiés. Une copie du projet pédagogique est disponible pour les parents sur demande.

## Adhésions

L'adhésion est annuelle, renouvelable au 1er septembre. Elle sera validée à réception de l'ensemble des documents demandés et du paiement de la cotisation. Voici les documents à fournir :

- Les fiches d'inscription, sanitaire et d'autorisation parentale complétées et signées.
- Une photo d'identité récente.
- La charte du club des jeunes, ci jointe, à signer par le jeune adhérent et les parents.
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Copie du livret de famille (en cas de séparation ou de divorce, fournir le document légal ou l'attestation signée des parents mentionnant l'autorité parentale ou la garde de l'enfant)
- Attestation d'assurance en responsabilité civile
- Attestation du quotient familial
- Test d'aisance aquatique (le cas échéant)
- Photocopie du carnet de vaccination à jour sur laquelle doit être mentionné le nom et le prénom de l'enfant
- Règlement par chèque ou par espèces (merci de bien vouloir préparer l'appoint)

## Inscription aux activités

L'inscription aux activités nécessite que l'adhésion soit complète et à jour. Les sorties gratuites non honorées sans avertissement préalable entraîneront une exclusion de la sortie suivante. En cas de désistement à une sortie payante, aucun remboursement ne sera effectué, sauf présentation d'un certificat médical.

Étant donné le nombre limité de places, une liste d'attente est régulièrement mise à jour.

## Tarifs

L'adhésion annuelle est de 20 € (30 € pour les non-résidents de Flayosc).

Le montant de l'adhésion est entièrement dû et aucun remboursement ne sera effectué (sauf cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif).

Une participation, entre 5€ et 20€ maximum en fonction de la prestation, peut être demandée pour les sorties.

Les tarifs des séjours sont en fonction du quotient familial et fixés par délibération du conseil municipal.